

MAIRIE DE BAX

31310 BAX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 février 2003

OBJET : Viabilisation des parcelles communales : Pose d'un fourreau PTT.

L'an deux mille trois et le cinq février. à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, LOPEZ Manuel

EXCUSÉE : COT Mélanie,

Monsieur AMESTOY Pierre a été élu Secrétaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de viabiliser les parcelles communales B-69 et B-70. Il indique que dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'électricité, lié à cette opération, la société SPIE TRINDEL, retenue pour ces travaux, propose de réaliser la pose d'un fourreau PTT.

Il donne lecture du devis concernant ces travaux qui s'élève à 455,69 euros TTC.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- . de faire réaliser la pose ce fourreau PTT par la société SPIE TRINDEL pour un montant maximum de 455,69 euro.
- . d'inscrire la dépense au chapitre 21.
- . d'autoriser son Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Le Maire P. BEDEL

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
Représentant de l'état le 12/02/2003.